

FICHE SYNTHÈSE DU PROFIL DE BAIGNADE (Page 1/2)

Date d'approbation (ou de mise à jour du profil)		déc-11	
Date de mise à jour de la fiche de synthèse du profil		mai-21	
Région :	OCCITANIE	Département :	AVEYRON
Commune :	CANET DE SALARS	Site de baignade :	LE CAUSSANEL
Contact de la personne responsable de la baignade	Mairie de Canet de Salars - Monsieur le Maire Le bourg - 12290 CANET DE SALARS - Téléphone : 05.65.46.84.04		

DESCRIPTION GENERALE DU SITE DE BAIGNADE

Caractéristiques physique de la zone de baignade :

Localisation de la plage sur le plan d'eau	Partie médiane du lac de Pareloup
Nature des plages	Graviers grossiers - Blocs

Illustration



Equipements et usages de la zone de baignade :

Période d'ouverture	15 juillet - 15 août
Fréquentation estimée	50 personnes en moyenne
Equipements sanitaires	Bloc sanitaire dans le camping
Poste de secours	Non
Poste de surveillance	Non
Stationnement	Parking à l'entrée du camping
Usages nautiques / loisirs aquatiques :	Zone d'amarrage des bateaux à moteurs
Accès aux animaux	Aucune interdiction

Autres équipements : Ponton amarrage

Localisation et Schéma de la zone de baignade



HISTORIQUE DU CLASSEMENT QUALITE DU SITE DE BAIGNADE

Année	2017	2018	2019	2020
Classement selon la directive 2006/7/CE				
Excellent Bon Suffisant Insuffisant Insuffisamment de prélèvements Site non classé				
Descriptions des épisodes de pollutions au cours des dernières années :				

Région :	OCCITANIE	Département :	AVEYRON
Commune :	CANET DE SALARS	Site de baignade :	LE CAUSSANEL

Recensement et localisation des sources potentielles de pollutions



Gestion préventive - Programme de travaux

Diagnostic		Gestion préventive des pollutions		Plan d'Actions
Principaux foyers de pollution	Impact	Mesures de surveillance	Indicateurs de suivis	Description des principales mesures de réduction des pollutions
Assainissement non collectif	Quasi nul à moyen	Contrôle du SPANC	Conformité des installations Absence de rejets d'eaux usées vers le milieu naturel	Visite de diagnostic du SPANC Réalisation des travaux préconisés pour les installations non conformes Visite de pré saison et entretien en période estivale
Activités agricoles	Quasi nul à faible	Contrôle de l'absence de rejets	Absence de rejets et/ou de ruissellements	Eviter au maximum l'accès des bêtes aux cours d'eau secondaires ou fossés de drainage Etre vigilant lors des stockages de fumiers en plein champs Eviter les épandages en pré-saison estivale
Animaux domestiques -		Contrôle régulier de la propreté du secteur	Absence des animaux Propreté du secteur	Nettoyage régulier de la plage Mise en place d'un panneau d'information interdisant l'accès des animaux et notamment des chiens au site de baignade
Suivi quotidien du plan d'eau : couleur, transparence, température, mousses, odeurs Algues et Cyanobactéries : vigilance accrue aux éventuels changements anormaux de coloration, efflorescences et/ou irritations suspectes				